

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE D'APPLICATION PERSHING

Compte rendu du Conseil d'École du mardi 22 mars 2005.

Le deuxième conseil d'école de l'année 2004/2005 s'est tenu le mardi 22 mars 2005, sous la présidence de Monsieur Brolles, directeur.

Étaient présents :

- Mesdames et Monsieur les enseignants ;
- Mesdames et Monsieur les représentants des parents d'élèves ;
- Madame Girard, déléguée départementale de l'Éducation Nationale ;
- Madame Bourguin, conseillère municipale ;
- Monsieur Pape, directeur du CCMIX et Mme Patiller, son assistante.

Était excusée : Madame Grandpré, inspectrice de l'Éducation Nationale

1) Perspectives et effectifs pour la rentrée 2005.

La mairie prévoit l'arrivée de 45 CP. Après avoir ôté les éventuels départs en privé, dérogations et admissions à l'école Lully, il pourrait rester 34 CP. Or, 37 CM2 partent en 6^{ème}. Les effectifs seront donc très justes pour maintenir les 7 classes. Le conseil d'école espère de nouvelles arrivées pour éviter la fermeture d'une classe (<165 élèves) qui entraînerait aussi des changements dans l'équipe pédagogique. À suivre en juin...

2) Présentation du projet d'implantation du Centre de Création Musicale Iannis Xenakis (CCMIX) au sein de l'école.

Le CCMIX a été fondé il y a 20 ans par Iannis Xenakis, compositeur et architecte franco-grec de la 2^{ème} moitié du 20^{ème} siècle. C'est l'inventeur d'une machine UPIC, synthétiseur à interface graphique qui permet de « dessiner » la musique. Il permet ainsi aux enfants comme aux adultes non formés un accès à la musique et à sa création. M. Pape est directeur depuis 15 ans du CCMIX, actuellement situé à Alfortville (94). Il y accueille des compositeurs, des étudiants en musique, concerts, festivals...

M. Méfano, directeur du Conservatoire National de Région (CNR), mais également vice-président du CCMIX, souhaite que le CCMIX s'implante à Versailles. C'est dans ce but qu'il a contacté M. Brolles, sachant que l'école Pershing disposait éventuellement de locaux. Mme Duchêne (maire-adjoint) est donc venue visiter l'école pour voir la faisabilité du projet et constater que tout le 3^{ème} étage pourrait être mis à disposition du CCMIX, avec un accès indépendant par l'escalier du fond et une entrée directe sur la rue.

En échange, les élèves bénéficieraient d'une approche plus approfondie de la musique, sous la responsabilité pédagogique des enseignants de l'école, mais en étroite collaboration avec le CCMIX, au travers notamment de la mise en place de trois modules d'apprentissage conformes aux programmes nationaux : **écoute et découverte** (histoire de la musique moderne, électronique, classique...), **initiation** à la musique électro-acoustique et **création**.

Toucher, essayer les appareils, enregistrer sa voix, la moduler, mixer la chorale avec la musique d'ordinateur,... beaucoup de possibilités sont à imaginer. Ce concept de partenariat n'existe nulle part ailleurs.

Des travaux d'aménagement sont à prévoir mais des essais ont permis de constater qu'on pourrait déjà travailler ensemble. La salle d'expression artistique demandée à la mairie par le conseil

d'école l'année dernière pourrait être réalisée au 3^{ème} étage et utilisée aussi par l'école. Le projet pourrait démarrer à la rentrée 2005.

Mme Bourguoin, conseillère municipale, pense que c'est une réelle chance pour l'école et les élèves. Elle défendra le projet au conseil municipal.

3) Travaux mairie et notamment le problème de la reconstruction du gymnase.

Les représentants des parents d'élèves signalent à Mme Bourguoin que leur courrier datant de janvier à M. Pichon concernant le gymnase et la sécurité aux abords de l'école est resté sans réponse. Ils font part de leur incompréhension. Mme Bourguoin apporte les précisions suivantes :

- Gymnase : La mairie attend le compte rendu des assurances qui devrait arriver fin mars-début avril. La démolition sera ensuite votée par le conseil municipal, puis une concertation avec les directeurs d'école, associations et acteurs du quartier pourra démarrer.

Pour l'année prochaine, l'école demande des créneaux de gymnase (Rémilly, Henri Simon).

- Autres travaux : les peintures intérieures de l'école sont prévues pour 2006.

4) La sécurité routière aux abords de l'école.

* Mme Bourguoin note les demandes des représentants des parents mais précise :

- les "cousins berlinois" ne sont plus d'actualité. Les services de la voirie préfèrent les plate-formes rehaussées.

- il y a un manque de personnel dans la police municipale mais un nouveau comptage des besoins devrait permettre de mieux répartir les agents municipaux. Une visite du quartier est prévue fin mars.

* Les représentants des parents réitèrent leur demande d'agent pour faire traverser les enfants devant l'école à l'heure du déjeuner et à la sortie de l'étude surveillée.

Il est demandé aux parents qui déposent leurs enfants en voiture de bien avancer jusqu'au bout du petit parking en face de l'école de manière à éviter la création d'un embouteillage sur le passage protégé.

5) Présentation rapide des axes du projet d'école 2005-2008.

L'équipe pédagogique élabore actuellement le prochain projet d'école. Des objectifs importants sont à la base de ce projet de façon à favoriser le développement des capacités à communiquer et à vivre ensemble et les capacités artistiques.

Des actions déjà présentes seront poursuivies (club lecture, échange franco-allemand, conseil des enfants, journal de l'école, 3P Net...).

M. Brolles a apprécié la présence des deux directrices des écoles maternelles lors de la matinée portes ouvertes pour les futurs CP. Cela donne tout son sens au club lecture.

6) Adoption du calendrier dérogatoire.

Résultats du sondage organisé par la mairie auprès des parents au mois de décembre : 83% des parents de l'école qui ont répondu sont favorables à la semaine de 4 jours avec un samedi matin travaillé sur deux.

Au sein du conseil d'école, il est procédé à un vote :

- semaine de 4 jours : 0 voix

- 4 jours + mercredi matin au lieu du samedi matin : 0 voix

- 4 jours + un samedi matin travaillé sur deux : 11 voix

- rythme actuel : 2 voix

- abstentions : 2

Le conseil d'école est favorable à la semaine de 4 jours avec un samedi travaillé sur deux. Le calendrier dérogatoire est donc inscrit dans le nouveau projet d'école et transmis à l'Inspection d'Académie. Cette disposition implique la récupération de 3 jours de classe à la fin des vacances d'été. La rentrée scolaire pour les enfants serait donc le lundi 29 août 2005, si ce nouveau calendrier est accepté tant par la Municipalité que par l'Inspection Académique. La décision définitive sera connue après les vacances de printemps.

7) Bilan de l'échange franco-allemand.

Comme chaque année et malgré les péripéties du retour, le voyage des élèves de CM2 à Munich s'est très bien déroulé. M. Brolles tient à remercier vivement les enseignants et Mme Girard qui ont accompagné les enfants.

Les élèves allemands sont attendus du 15 au 22 juin à l'école.

8) Les grands moments de la fin d'année (juin 2005).

- Kermesse des écoles : elle aura lieu le **samedi 18 juin à partir de 11h30**.

Un sondage pour connaître la disponibilité des parents sera fait après les vacances de printemps. Le principe d'un stand par classe est conservé. Une réunion de préparation de la kermesse est prévue le lundi 23 mai.

- Chorales de cycle : **samedi 25 juin**, les enfants chanteront pour leurs parents, le cycle 2 (CP-CE1), puis le cycle 3 (CE2-CM1-CM2), dans la salle de cantine.

9) Questions diverses.

* Les enseignants de l'école assurant l'étude surveillée tiennent à signaler qu'un nombre important d'enfants est récupéré en retard (parfois jusqu'à 18h45, au lieu de 18h !). **Il est rappelé qu'à partir de 18h les enfants sont placés sous la responsabilité des parents, et non plus sous celle des enseignants.** Il est donc important que les familles s'organisent entre elles, afin que les enfants soient récupérés à l'heure.

* **Rappel : Cette année, il y a classe le lundi de Pentecôte (16 mai).**

Le prochain conseil d'école se tiendra le jeudi 9 juin 2005 à 20h30.

Le président du Conseil d'école,
Christophe Brolles,
Directeur

Les secrétaires de séance :
Sophie de Beaulieu,
représentante des parents
(Amicale Richard Mique)

Ronan Le Berrigaud,
enseignant
(CM1/CM2)